

**VALREAS : NOTRE SITUATION AU 18 SEPTEMBRE 2009**  
**Comité de sauvegarde et d'Amélioration de l'Hôpital de Valréas ( CSAHV )**

Après les fermetures successives dans la deuxième quinzaine de décembre 2008 de la Chirurgie polyvalente, des six lits de Soins continus et des lits de chirurgie gynécologique malgré les réactions du CSAHV peu relayées, il faut le reconnaître, par le maire et par le personnel hospitalier, la MATERNITE restait présente et devenait la cible de l'ARH et de la Ministre de la santé.

Le Comité a multiplié les rassemblements, les réunions publiques, les conférences de presse, les tracts les communiqués, les rencontres avec le maire .... Mais en vain. Le rouleau compresseur était en route....

**Les Dates principales :**

- 12/01/09 Bachelot annule la décision de l'ARH prorogeant l'autorisation de d'activité gynécologique-obstétrique. Elle accorde un renouvellement jusqu'au 31 août 09, renouvelable une fois jusqu'au 31 août 2010.
- 02/ 09 Le CSAHV saisit la ministre en recours gracieux. Le maire ne suit pas car il croit encore aux négociations possibles avec l'ARH. Pas de réponse de Bachelot.
- 03/ 02 Le CSAHV saisit le TA de Nîmes afin de faire annuler l'arrêté de Bachelot. Le maire ne suit pas pour les mêmes raisons. Erreur de procédure : notre requête est rejetée.
- 08/06/09 Le CROS donne un avis défavorable au renouvellement de l'activité gynécologique-obstétrique. OUI : 10 , NON : 4 , ABSTENTION : 8 .
- 17/07/09 Arrêté de l'ARH : fermeture prévue pour le 31 août 09.  
Le maire saisit le TA : Recours en suspension ( référé ) et recours en annulation.  
Le CSAHV saisit le TA en recours en Intervention ( suspension et annulation ).
- 17/08/09 CA extraordinaire de l'hôpital : demande d'aurisation de fonctionnement de 5 ans ( loi 21/0//09 ).
- 26/08/09 Le TA donne raison au maire et au CSAHV suspendant l'arrêté de l'ARH et lui donnant un mois pour donner à la maternité les moyens de continuer son activité.
- 29/08/09 A l'appel du CSAHV un rassemblement se déroule devant la maternité : 600 personnes, une soixantaine d'élus, maires, quelques conseillers généraux et régionaux. Mamans et jeunes enfants s'enchaînent devant la maternité. Des tentes sont mises en place. Depuis ce jour des campeurs sont en place toutes les nuits et des permanences ss déroulent tous les jours afin d'informer les citoyens, recueillir les témoignages ...
- 31/08/09 Deuxième appel du CSAHV 350 personnes répondent, de nombreux élus également.
- 31/08/09 Le CNOS donne un avis défavorable. Bachelot confirme l'arrêté de l'ARH. La maternité reste ouverte, mais pas d'accouchements !!!
- 02/09/09 Le CSAHV organise une soirée festive devant la maternité. Plus de 250 personnes se rassemblent pour un pique-nique festif : musique, prise de parole....
- 09/09/09 Le CSAHV se rend un préfecture. Une cinquantaine de personnes l'accompagnent. Une délégation de 6 personnes est reçue par le directeur du cabinet accompagné du directeur 1 H 30 d'entretien. Le CSAHV remet deux courriers ( Sarkosy et Bachelot ).
- 13/09/09 Naissance dans la nuit une petite prématurée dans une maternité interdite d'accouchements !!!
- 16/09/09 2° naissance .....

17/09/09 CA extraordinaire de l'hôpital. Deux motions sont adoptées à l'unanimité : celle du maire, rejet d'un centre de périnatalité, rappel des 5 ans – celle du CSAHV afin de soutenir le personnel contre la DDASS.

### **En Prévision**

22/09/09 Nous avions prévu de nous inviter lors de l'inauguration de l'agrandissement de la maternité de l'hôpital d'Orange. Bachelot avait décliné l'invitation. Le directeur de l'ARH devait être présent. L'inauguration est reportée ..... Dommage car tout était prévu.... partie remise!!!

27/09/09 Grande manifestation à Valréas. *Nous avons besoin de la CN et des comités proches.* MERCI

### **LES SUITES PREVUES**

**Recours en suspension et en annulation de la dernière décision Bachelot par le maire. Le CSAHV fait des recours en intervention.**

**Un collectif de futures mamans s'est créé à l'initiative du CSAHV. Il prévoit de saisir le TA pour suspendre et faire annuler la décision Bachelot. Le CSAHV fera des recours en intervention.**

**Les médias nous suivent : Presse locale et régionale, radios, TF1, FR3, M5.**

**Comment faire bouger la presse nationale ?**

**J'ai tenté mais ...**

André Lachard